

Conseil municipal du lundi 8 avril 2013

Le lundi huit avril deux mille treize, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres du conseil municipal étaient présents sauf M. Laurent BAUDIQUÉY, absent excusé, procuration à Mme Wilma SINA-AUCANT; Mme Isabelle VEYRY absente excusée, procuration à Mme Josiane RUFFION, M. Rémy LUCAS, absent excusé.

La séance est ouverte à 20h00.

Madame Sylvie PARDONNET a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal 11 mars 2013 n'appelle aucune observation. Il est validé comme tel par le conseil municipal.

Budget général, budget AEP et budget assainissement : décision modificative des CA 2012 et BP 2013 :

Le Maire expose qu'au cours de la séance du conseil municipal du 11 mars les CA 2012 et les BP 2013 ont été votés à partir de l'ancienne maquette budgétaire des nomenclatures M14 pour le budget général et M49 pour les budgets AEP et assainissement.

Afin de se conformer à la nouvelle maquette budgétaire qui a été reçue entre temps, il convient de revoter les CA 2012 et les BP 2013.

Le Maire précise que ces nouvelles maquettes de présentation ne modifient pas les crédits budgétaires qui ont été votés à la séance du 11 mars 2013.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité** cette nouvelle présentation budgétaire.

Budget lotissement du stade :

Approbation du compte de gestion 2012 : Budget Lotissement du Stade

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2012 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte **à l'unanimité**.

Vote du Compte Administratif 2012 : budget Lotissement du Stade

Le Maire présente le compte administratif du budget lotissement du Stade. Il répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées, le Maire se retire. Le deuxième adjoint est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établie par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération, le conseil municipal adopte **à l'unanimité**, le compte administratif 2012 du lotissement du Stade.

Le Maire s'est retiré au moment du vote et n'a pas participé au vote du compte administratif 2012.

Affectation des résultats : Budget Lotissement du Stade

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2012, constate qu'il présente une section de fonctionnement de 0 € et un déficit d'investissement de 14 709,81 € soit un résultat global d'exercice net négatif de 14 709,81 €.

Le Maire propose d'affecter 14 709,81 € au compte D001 (dépenses d'investissement) du BP 2013.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité**.

Vote du Budget Primitif 2013 : Lotissement du Stade

Le Maire présente les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif Lotissement du Stade 2013.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, l'adopte **à l'unanimité**.

Le permis d'aménager pour le lotissement du stade a été déposé en Mairie le 22 novembre 2012. Plusieurs réunions se sont déroulées avec le Maire, les responsables de la DDT, le géomètre et l'ONF. Dans un premier temps, l'ONF a émis un avis négatif sur la zone EBC qui est soumise au régime forestier. En fait l'ONF s'était trompé de limites et a finalement émis un avis favorable à la création du lotissement.

Le permis d'aménager va donc être accordé. La commune pourra ensuite lancer avec le cabinet BEJ la procédure d'appel d'offres pour la viabilisation du lotissement.

Bois : destination des coupes et mode d'affouage :

M. Bernard BONNOT présente les nouveaux modèles de délibérations envoyées par l'ONF.

Ces délibérations devront être utilisées obligatoirement lors de chaque vente de bois. Elles contiennent les textes de lois, les nouvelles réglementations de sécurité.

Il est prévu de vendre cinq coupes d'affouage pour 2014 (3 coupes à Blâme et 2 parcelles situées à la Taille et aux Richets).

Durée d'amortissement des subventions d'équipement (art.204) :

Le Maire rappelle que les subventions d'équipement versées par les établissements publics s'amortissent. La réglementation comptable impose au conseil municipal de fixer la durée d'amortissement qui peut varier entre 1 et 15 ans.

Le Maire précise que la somme à amortir est de 60 470 €; cette somme correspond aux travaux du SYDED sur l'opération « chemin de Nela ». Il propose d'amortir cette somme sur une durée de 10 ans.

Pour l'année 2013, compte tenu des mandatements effectués, soit 42 329 €.

Cet amortissement implique les mouvements de crédits suivants :

- 4 232.90 € en recette d'investissement à l'article 2804172/040
- 4 323.90 € en dépense de fonctionnement à l'article 6811/042
- 4 323.90 € aux chapitres 021/023

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Participation financière des communes au fonctionnement de la Bibliothèque :

Le Maire rappelle la convention intercommunale du 1/01/2001 associant les communes d'Abbans-Dessous, d'Abbans-Dessus, de Boussières, de Busy, de Thoraise, de Torpes, et de Vorges-les-Pins à la Bibliothèque municipale de Boussières.

Suite à la réunion du 18 décembre 2013 les représentants des communes ont accepté le budget présenté pour l'année 2013. Le budget ne prévoit pas d'augmentation des cotisations. La participation des communes reste fixée à 1,70 € par habitant.

Communes	Nombre d'habitants (chiffre INSEE au 1/01/2012)	Participation
Abbans-Dessous	242	411.40 €
Abbans-Dessus	319	542.30 €
Boussières	1101	1 871.70 €
Busy	556	945.20 €
Thoraise	293	498.10 €
Torpes	885	1 504.50 €
Vorges-les-Pins	537	912.90 €
	TOTAL	6 686.10 €

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition faite et autorise le Maire à émettre les titres de recettes.

Subvention de fonctionnement aux associations : complément à la délibération du 11 mars 2013 :

Le Maire rappelle que par délibération en date du 11 mars 2013, le conseil municipal a décidé du montant des subventions qui seront attribuées aux associations pour l'année 2013.

Il convient de préciser que suite à une erreur la somme de 20 € ne doit pas être versés à la banque alimentaire mais à l'association entraide du val Saint-Vitois qui assure le portage pour la banque alimentaire.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

Questions diverses :

Animations sur la réduction des déchets du SYBERT :

Le SYBERT anime un programme local de prévention des déchets et propose diverses interventions qui peuvent être organisées gratuitement sur simple demande lors des manifestations de la commune ou des associations.

Plusieurs formations à thème d'une heure peuvent être dispensées par un animateur du SYBERT :

- L'atelier compostage
- L'atelier sur l'éco-consommation et le gaspillage alimentaire
- L'atelier sur la réduction des toxiques.

Faire-part de naissance :

Madame Samia COQUET, Directrice des Francas a envoyé un faire-part à la commune pour annoncer la naissance de son fils Liam. Le conseil municipal lui adresse toutes ses félicitations.

Cantine scolaire :

La réception des travaux a eu lieu vendredi 29 mars.

Le bâtiment est une belle réussite. Il est à la fois esthétique et fonctionnel.

Une visite de la commission sécurité s'est déroulée le jeudi 4 avril qui a donné son accord pour l'ouverture de l'établissement au public.

Le bâtiment ouvrira ses portes pour le centre de loisirs des FRANCAS dans la semaine des vacances de Pâques du 15 au 19 avril 2013.

La cantine scolaire intégrera le nouveau bâtiment après les vacances de printemps.

L'inauguration officielle du bâtiment se déroulera vendredi 28 juin à 19h.

Une journée "portes ouvertes" destinée aux habitants de Boussières sera organisée samedi matin 29 juin entre 10h et 12h.

Il reste quelques travaux de finitions intérieures (pose d'une alarme, aménagement de la cuisine) et extérieures à réaliser (enrobés).

Travaux de raccordement de la station d'épuration au SIAG de Grandfontaine :

L'entreprise a réussi à faire sortir le tube de forage de l'autre côté du Doubs. Les gaines vont être passées pour installer les fibres et les gros tuyaux.

Il restera à pratiquer un test de raccordement et d'étanchéité et ensuite effectuer le creusement pour le poste de refoulement. Ces travaux sont prévus pour fin avril. Ensuite le raccordement sera fait à la station du Maroc puis ensuite à la station d'épuration chemin du Vigney.

Conseil d'école :

L'effectif prévisionnel est de 130 élèves pour la rentrée scolaire 2013/2014.

L'inspection académique a signifié le maintien des six classes de l'école pour la rentrée de septembre 2013.

Le conseil municipal ayant opté pour le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014, il conviendra de prévoir des réunions avec le directeur de l'école primaire à compter

de la rentrée de septembre 2013 pour travailler sur la mise en place de l'organisation et choisir le jour travaillé.

Un deuxième exercice d'évacuation va être organisé à l'école primaire.

L'école maternelle a demandé de prévoir également un exercice d'évacuation.

La fête de l'école sera organisée le samedi 22 juin.

Une réunion est prévue ce jeudi 11 avril à 17h15 avec le directeur de l'école primaire concernant les travaux de rénovation de l'école primaire.

Travaux aménagement de l'arrêt de bus RD 104-Boussières Papeteries :

La date de remise des plis est fixée au mardi 9 avril à 16h.

La commission d'ouverture des plis se réunira mercredi 10 avril pour procéder à l'analyse des offres.

Rue du stade :

M. Laurent BAUDIQUÉY conseiller municipal signale un problème de circulation rue du stade et souhaiterait que ce point soit abordé à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

En effet les véhicules descendent à grande vitesse la rue du stade et effectuent des dérapages incontrôlés sur le parking de la buvette.

De plus un autre problème de circulation a été signalé au niveau du virage de la rue du Stade avec une demande des habitants de ce secteur pour sécuriser le virage en étudiant les solutions possibles pour obliger les véhicules à ralentir.

Journée TAG :

La journée TAG et musique organisée par le conseil municipal des jeunes a été une très belle réussite

Une très belle fresque a été réalisée par un "graffeur" professionnel sur le mur de la buvette.

Cette journée s'est déroulée en musique avec la participation de jeunes musiciens du village.

Le Maire précise également que les dernières manifestations organisées sur la commune ont rencontré un vif succès avec notamment le concert de la nouvelle association de musique de Boussières le 16 mars et la Nuit de la chouette du 23 mars.

Comité des fêtes de l'an 2000 :

Le Maire donne lecture d'une lettre du Président du comité des fêtes de l'an 2000.

Le comité des fêtes souhaite organiser cette année la fête de la musique le samedi 22 juin 2013 avec un tir de feu d'artifices et demande au conseil municipal des communes concernées leur accord.

Le conseil municipal de Boussières ne souhaite pas adhérer au tir du feu d'artifice à cette occasion. car il se montre majoritairement favorable au maintien du tir de feu d'artifices à la date du 13 juillet.

Aire de jeux des papeteries :

Mme Isabelle CHATAIGNER remercie les agents et M. Bernard BONNOT pour la pose des tables de pique-nique sur l'aire de jeux des papeteries.

Il faudra prévoir la construction d'un terrain de pétanques.

Lotissement Village Haut :

Mme Isabelle BASTIEN signale des problèmes récurrents d'éclairage extérieur sur le lotissement du Village Haut.

Il s'agit d'un problème de réglage de l'horloge astronomique.

Mme Cécile AUCANT a constaté également des problèmes d'éclairage au niveau du chemin des Acacias.

SCI La Rivière :

L'assemblée générale de la SCI la Rivière s'est déroulée jeudi 4 avril dernier.

Des problèmes d'éclairage public ont été signalés ainsi qu'une demande de réfection de toit.

Réunion CAGB de secteur :

M. Roland DEMESMAY informe le conseil municipal qu'une réunion de secteur se tiendra mercredi 17 avril à 18h30 à la Mairie d'Avanne-Aveney concernant la modification de la représentation du nombre de délégués communautaires au sein de la CAGB à compter de mars 2014.

Ainsi certaines communes dont Boussières et Auxon-Dessus passeront à un délégué communautaire au lieu de deux actuellement.

De plus, pour les futures échéances des élections municipales de 2014, les communes de plus de 500 habitants passeront à un mode de scrutin de liste avec une représentation proportionnelle au nombre de voix obtenues.

Taxi Charly :

La place de stationnement de Monsieur KOUO de la Taxi Charly est mise sous main de justice, elle est saisie en raison de dettes datant de 1991. La place de parking étant un actif de la société, elle est saisie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.